MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



en ligne en ligne

AnIsl 2 (1954), p. 103-112

Denise Rémondon

Cinq documents arabes d'Edfou.

#### Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

#### Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

# **Dernières publications**

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

# CINQ DOCUMENTS ARABES D'EDFOU

PAR

#### D. RÉMONDON

En 1930, M. J. David-Weill publiait dans le B. I. F. A. O. deux lettres privées du me siècle de l'hégire, en langue arabe, écrites sur papyrus, et trouvées au cours des fouilles de l'Institut français d'Archéologie orientale à Edfou. « La langue et les institutions d'Edfou au xe et au xe siècle, écrivait à ce propos M. David-Weill, ne seront connues que par la publication de tous les documents de cette époque». Cette constatation encourage à faire connaître les textes d'Edfou suivants, si minime que soit leur apport documentaire.

La présente publication groupe un acte de vente sur papyrus du me siècle et d'autre part, quatre textes sur ostraca du me et du me siècle de l'hégire, le tout provenant des fouilles effectuées à Edfou par l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire.

### VENTE D'UNE PART D'UN PUITS

Papyrus jaune foncé, très fin, d'un grain régulier, bien conservé, plié en rouleau.

 $26 \times 52$  cm.

1

Provenance: Edfou.

Date: 253-867.

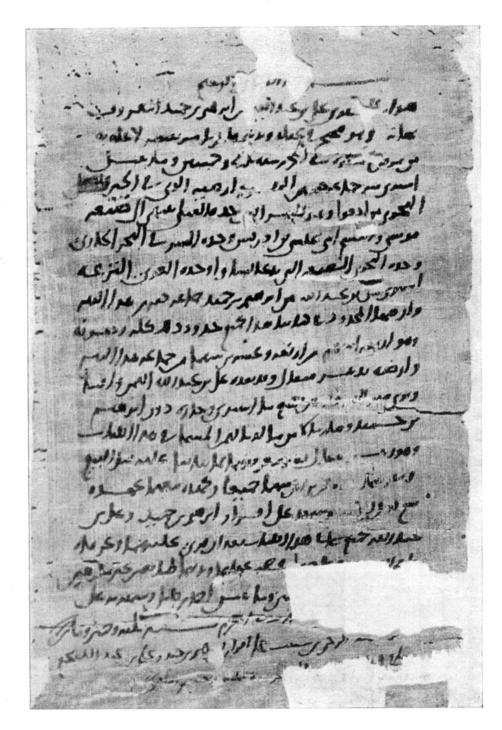
Le texte est écrit perpendiculairement aux fibres verticales, d'une encre d'un beau noir, assez épaisse. Cette encre s'est malheureusement écaillée

14.

par endroits en sorte que le texte est incomplet là où le papyrus lui-même n'est pas abîmé.

L'écriture est très nettement apparentée à celle des Papyrus Arabes d'Edfou, publiés par M. J. David-Weill (B. I. F. A. O., XXX, 1-2, Le Caire, 1931), mais elle est moins étalée et moins lisible. Elle se rapproche plus encore de l'écriture d'un texte sur cuir provenant également d'Edfou, reproduit dans l'Arabic Palaeography de Moritz, pl. 112, édité par A. Grohmann (Apel, I, n° 56). Elle est pareillement caractérisée par une inclinaison des hampes vers la droite, et par des alif dont le tracé descendant se prolonge plus bas que le point initial du tracé ascendant qu'il recouvre. Le texte compte quelques rares lettres diacritées.

- ١ بسم الله [الرحمن] الرحيم
- ١ هذا ما اشترى على بن عبد الله من ابراهيم بن حميد المعروف
  - ٢ بهانة وهو صحيح في عقله وبدنه مأئز بأمر سعته لا علة به
    - ٤ من مرض اشتراه في المحرم سنة ثلثه وخمسين ومائنتين
- o اشترى منه جماعة حقه من البئر وأرضيه الذي في الحيز [[القبلي]]
  - ٣ البحري من ادفوا وهو البئر الذي حده القبلي ينتهي الى ضيعة
- ٧ موسى وابراهيم أبي عيسى بن ادريس وحده الشرقى فى البحر الجارى
  - ٨ وحده البحري الضيعة التي تدعا بساوا وحده الغربي الترعة
- ٩ اشترى على بن عبد الله من ابراهيم بن حميد جماعة حقه من البئر
  - ١٠ وأرضها المحدود في كتابنا هذا بجميع حدود ذلك كله وحقوقه
  - ١١ وهو أربعة أسهم من أربعة وعشرين سهماً من جماعة هذا البئر
    - ١١ وأرضه بدينر مثقال وقد نقده على بن عبد الله الثمن وافياً
    - ١٢ وبرىء منه اليه وقبض جميع ما اشترى وحادة دون ابراهيم
    - ١٤ بن حميد وصار مالاً من ماله بالثمن المسا في هذا الكتاب
      - ١٥ وهو دينر مثقال بعد معرفتهما بما تبايعا عليه قبل البيع
  - ١٦ وتعرفهما ٢٠ . . . ] عن تراض منهما جميعاً وعهدة بيعهما عهدة



14..

AnIsI en ligne

#### ----- ( 106 )··-

بيع أهل الاسلام وشهد على اقرار ابراهيم بن حميد وعلى بن	۱۷
عبد الله بجميع ما في هذا الكتاب بعد أن قرىء عليهما وعرفاه	۱۸
[] هما في صحة عقلهما وبدنهما طائعين غير مكرهين	19
فى المحرم سنة ثلثة وخمسين ومائتين أحمد بن كايل وشهد به على	۲.
[] في المحرم سنة ثلثة وخمسين ومائتين	۲۱
[وشهد عبد] الرحمن بن شبيب على اقرار ابراهيم بن حميد وعلى بن عبد الله بجميع	77
ما في هذ[ا الكتاب وذلك في الحر]م سنة ثلثة وخمسين ومائتين	74

2. Ms. البرهيم est écrit sans alif. — 3. Le ن de هانة est diacrité. المترة n'est pas sûr, mais il n'est pas possible de lire المترة. — 4. Ms. المترة sans alif et (sic). نائة sans alif et المترة (sic). المنت المعاد و est diacrité. — 5. Ms. المتين المعاد و avec un alif terminal. — المنت المعاد و est écrit avec une ligature joignant le و و العال المترة و المعار المع

- 1. Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux.
- 2. Voici ce qu'à acheté 'Alī B. 'Abd-Allāh à Ibrahīm, connu sous le
- 3. nom de Hāna, Ali étant sain d'esprit et de corps, à même d'exercer sa capacité d'agir, exempt de tare
- 4. provenant de maladie. Il l'a acheté en Muḥarram de l'an deux cent cinquante trois.
- 5. Il a acheté au vendeur la totalité de sa part du puits et du sol du puits situé dans le district [sud]
- 6. nord d'Edfou. C'est le puits dont la limite sud aboutit au domaine
- 7. de Mūsa et d'Ibrahīm B. Idrīs, dont la limite est est le bras d'eau courante,

- 8. dont la limite nord est le domaine connu sous le nom de (domaine de) Sāwa, et dont la limite ouest est le canal.
- 9. 'Alī B. 'Abd-Allāh a acheté à Ibrahīm B. Ḥamīd la totalité de sa part de ce puits,
- 10. et le sol de ce puits, puits délimité dans le présent acte, y compris toutes les limites de toute cette part, et les droits qui y affèrent.
- 11. Et ceci représente quatre parts sur vingt-quatre de la totalité de ce puits
- et de son sol, pour un dinar *mitqāli*. 'Alī B. 'Abd-Allāh a payé comptant le prix total au vendeur,
- 13. et il lui a été donné quittance par le vendeur. Il a reçu tout ce qu'il achetait en propriété exclusive, Ibrahīm B. Ḥamīd sortant de ses droits.
- 14. et cela est devenu l'un de ses biens pour le prix stipulé dans cet acte,
- 15. qui est d'un dinar *mitqāli*, après que tous deux aient eu connaissance de l'objet du marchandage en cours entre eux deux, avant la vente,
- 16. et qu'ils aient reconnu ...... du fait de leur consentement mutuel à tous deux, et leur engagement de vente est l'engagement
- de vente des Musulmans. Ahmad B. Kāil (20) a été témoin du consentement qu'Ibrahīm B. Hamīd et 'Alī B.
- 18. 'Abd Allāh (ont donné) à tout ce qui est contenu dans cet acte, après qu'on leur en ait fait lecture à tous deux, et qu'on le leur ait fait connaître.
- 19. ..... tous deux sains d'esprit et de corps, consentants, non contraints,
- 20. en Muḥarram de l'an deux cent cinquante trois. En a été témoin 'Alī
- 21. .....en Muḥarram de l'an deux cent cinquante trois.
- 22. 'Abd-ar-Raḥman B. Sabīb a été témoin du consentement de Ibrahīm B. Ḥamīd et de 'Alī B. 'Abd-Allāh (donné) à tout
- 23. ce que contient cet acte, et cela, en Muharram de l'an deux cent cinquante trois.
- 2. Le scribe a sans doute omis involontairement le nasab du vendeur : Ibrahīm est appelé Ibrahīm B. Hamīd l. 9. Ibrahīm est le correspondant

copte de l'arabe Ibrāhīm. Cf. G. Heuser, Die Personennamen der Copten (Leipzig, 1929) p. 212.

- 3. Hāna, ou Hānna si le nūn est renforcé, est peut-être une déformation ou une transcription du copte צבאnhe, abréviation hypocoristique de ושצבאnhe ou ושצבאnhe «Jean». Cf. G. Heuser, op. cit., p. 110. Sur correspondant à ou I final, voir les exemples de Heuser, p. 115. On ne peut lire ni matériellement restituer جائز بأمر سعته La formule du modèle qui a servi au scribe était probablement a مائز بأمر سعته s'expliquerait par lecture fautive d'un jīm initial pris pour un mīm bouclé au dessus du trait de ligature.
- 4. Le mois de Muharram de l'année 253 a commencé le 11 janvier 867 et s'est achevé le 9 février 867.
- 5. Le texte porte ارضه au lieu de ارضه. Le scribe a muni fautivement la dernière consonne radicale d'une voyelle longue correspondant au timbre de la flexion du cas indirect. A la ligne 12, il a correctement écrit ارضه.
- 6. Pour l'énumération des limites, dans les papyrus arabes, l'ordre observé est généralement sud, nord, est, ouest. Sur cet ordre, et sur l'habitude en usage plus anciennement en Egypte à ce sujet, voir A. Grohmann, Apel, I, p. 143, note 3.
- 8. Sāwa semble une transcription du prénom Σαουᾶ ou Σαϋᾶs attesté au 11°-1111° siècles. Cf. Preisigke, Sammelbuch griechischer Urkunden aus Aegypten I, p. 821, et au 11° siècle. Cf. Comparetti-Vitelli, Papiri greco-egizii publicati dalla R. Accademia dei Lincei, I, 71, 729; I, 87, 25.
- a entraîné des accords au masculin. C'est à برً qu'il faut rapporter برً المحدود.
- 11. Sur la division en vingt-quatre parts, voir A. Grohmann, Apel, I, p. 172. «J. Schacht suggests that this division of house-property into twenty-four parts may be connected with the law of inheritance, where the shares of the heirs are calculated in twenty-fourths (Cf. T. W. Juynboll, Handbuch, p. 252).» Sur la possibilité pour le sahm, à la différence du qirat, de représenter une fraction autre que le vingt-quatrième, voir R. Mantran et J. Sauvaget, Règlements fiscaux ottomans, p. 3.
  - 22. شَبْيْب ou شَبِيْب d'après <u>D</u>анлы, *Muštabih*, р. 293.

# REÇU DE LIVRAISON EN NATURE

Ostracon. Edfou.

2

Ramaḍān 289-9 août-8 septembre 902.

۱ وصل الى من قبل القاسم سبعة وسبعون
 ۲ قادوس «Θ وليس لى عنده شيء
 ۳ قبل بيده وذلك في شهر رمضان سنة ΘΠΘ
 ٤ وكتب أحمد بن مجد بخطه



- 1. Ms. القاسم scriptio defectiva pour القاسم. Les sīn de سبعين et de سبعين tracés cursivement sans saillies sont surmontés d'un trait diacritique. 2. Ms. عند avec trait au-dessus du sīn, et sans alif terminal. 4. Le كتب de احْمَد t'alif de احْمَد sont réunis par une ligature.
  - 1. J'ai reçu de la part d'al Qāsim soixante-dix-sept
  - 2. godets, 77, et il n'a rien qu'il me doive.
  - 3. Muḥammad B. Aḥmad (4) a reçu (cela) en main propre, et cela au mois de ramadān de l'année 289.
  - 4. Et il a écrit [cela] de sa propre main. Signature.
  - 2. פור est le κάδος grec, qui désignait :
- 1°) une mesure utilisée pour les liquides, de capacité variable. Voir : Preisigke, Wortb., s. v.; et Hultsch, Metr. Script. Reliq., II, 182.
- 2°) Le plus souvent, surtout lorsque le mot n'est pas précisé, un seau, un récipient, un godet (en terre cuite ou en métal.) Le κάδος sert parfois d'auget à la saqya ou de récipient pour le shadouf. Voir Schnebel, Die Land-

AnIsl 2 (1954), p. 103-112 Denise Rémondon Cinq documents arabes d'Edfou. © IFAO 2025 wirtschaft im Aegypten, p. 75 sq. — قادوس est attesté chez Bakri (Dozy, Supplément aux dictionnaires arabes, II, p. 314) comme nom d'une mesure de capacité, équivalant trois modd du Prophète. Il a d'autre part les sens de godet, auget, tuyau, tube. Le mot est encore vivant à l'époque actuelle en Haute-Egypte.

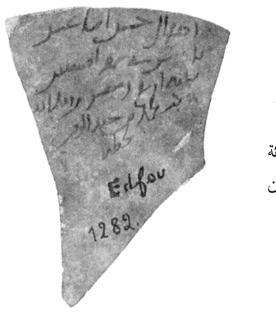
3. Le mois de ramadān 289 est compris entre le 9 août et le 8 septembre 902.

# ORDRE DE VERSEMENT EN NATURE

Ostracon. Edfou.

3

Amšīr 324 = 26 janvier-24 février 936.



إدفع الى حسن اثنا عشر
 قا[دو]س فى شهر امشير
 سنة اربع وعشرين وثلثائة
 وكتب مجد بن عبد الرحمن
 بخطه

- 1. Le dal de ادفع ne peut se confondre avec un ر. Le scribe a écrit fautivement الله avec la flexion du nominatif. 2. Le على et le و العدوس sont effacés, et le mot est écrit sans alif terminal.
  - 1. Délivre à Hasan douze
  - 2. godets. Au mois d'amšīr

- 3. de l'année trois cent vingt-quatre.
- 4. Muḥammad B. 'Abd-ar-Raḥman a écrit (cela)
- 5. de sa propre main.
- 2. Le mois d'amšīr couvre la période qui s'étend du 26 janvier au 24 février 936.

### 4

## ORDRE DE VERSEMENT EN NATURE

Ostracon. Edfou.

3 amšīr 320 — 28 janvier 932.

ا ادفع الى سعد بن

یوسف الخراس

اردب شعیرله سلف

علیه وکتب مجد

بن العباس بخطه فی

المحرم سنة

عشرین وثلثائه یوم

الاحد امشیر ۲

سنة ۲۲۸ سنة

- 1. Le ع de ادفع est impossible à distinguer d'un ر. 3. ن au début de la ligne est écrit sans alif.
  - 1. Délivre à Sa'd B. Yūsuf, le fabricant de cruches,
  - 2. un ardab d'orge qui lui est dû, qu'on lui a fait payer d'avance. Muḥammad B. al'Abbās (3) a écrit (cela)
  - 3. de sa propre main, en muharram de l'année
  - 4. trois cent vingt, le dimanche trois amšīr
  - 5. de l'année 320.

### 5

### SAUF-CONDUIT

Ostracon. Edfou.

Sans date. me-ive siècles de l'Hégire.



١ بسم الله الرحمن الرحيم
 ٢ يابا مجد العلبي لا تعرض
 ٣ مجد بن هرون قد قدر
 ٤ فلا تعرض له ان شاء الله

- 1. Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux.
- 2. O Abū Muḥammad al-Ulbi, ne barre pas la route
- 3. à Muḥammad B. Harūn, il a été estimé.
- 4. Donc, ne lui coupe pas le passage, s'il plaît à Dieu. Signature.
- 2. La nisba العُلْبي est attestée dans le Muštabih de Dahabi. P. 370 العُلْثي existe également.
- 3. Parmi les différentes lectures possibles du ductus iun passif de deuxième forme permet de penser qu'il s'agit peut-être d'une évaluation d'ordre fiscal à laquelle les contribuables cherchaient à se soustraire. Ce texte est à rapprocher des passeports et convocations publiés par A. Grohmann dans les Apel, III, nos 174-179.